

RESTITUTION

Cette sous-épreuve n'ayant subi aucune modification, on reprendra ici l'essentiel de ce qui figure dans les précédents rapports.

C'est la dernière partie de l'épreuve.

Rappel sur la nature de cette sous-épreuve

Pour cette épreuve, le candidat doit imaginer qu'il est amené à rendre compte de manière fidèle et objective d'un message oral à un interlocuteur qui n'aurait pas eu accès à ce message.

Avant que ne commence l'épreuve, le candidat retourne une feuille sur laquelle est inscrit le titre du document sonore d'une longueur de 2 minutes environ. Ce titre est une aide qui lui permet immédiatement d'inscrire son écoute dans une thématique.

Il bénéficie ensuite de deux écoutes, suivies, pour chacune d'elles, d'une période d'une minute repérée par un signal sonore. Ces pauses donnent le temps au candidat de compléter, organiser et remanier ses notes en vue de la restitution proprement dite.

Les documents sont authentiques et proviennent le plus souvent des radios anglophones accessibles via le web (BBC, NPR News, ABC, Radio New Zealand, VOA...), ce qui implique une variété d'accents, de thématiques culturelles, que le candidat devra savoir reconnaître implicitement. Ils sont le plus souvent en rapport avec l'actualité et couvrent tous les domaines.

Les critères à respecter

- **Restitution exacte** des chiffres, dates, éléments de localisation, acronymes, sigles, noms propres qui appartiennent au bagage culturel de l'angliciste, mots-clés incontournables qui organisent le déchiffrement du document. Les articulations logiques et les repères temporels doivent également structurer le compte rendu.
- **Restitution sous forme de reformulation** du contenu global de l'enregistrement en respectant sa chronologie. Le jury constate, cette année encore, que peu de candidats se plient à cette contrainte et se contentent de reproduire à l'identique les segments perçus et pris en notes. Ceci a bien sûr une incidence sur la note finale.

Le format de la restitution

On attend du candidat qu'il structure son propos de la manière suivante :

- **Une introduction** précisant la source, le nombre d'intervenants, le thème général, la tonalité du document, est toujours la bienvenue et atteste de la prise de recul du candidat.
- **Le compte rendu** se fait dans une langue de bonne tenue dont la correction est évaluée au même titre que l'anglais produit lors de l'épreuve d'explication de texte.

L'expression se doit d'être aussi fluide que possible et d'éviter les temps morts qui nuisent à la qualité de la chaîne parlée.

Les commentaires personnels sont exclus. Aucun élément extérieur au document ne doit figurer dans la restitution.

Le jury attend des candidats qu'ils mettent en forme le contenu, en évitant à la fois les répétitions, les approximations, et les « blancs » qui donnent à penser que la construction du sens a posé problème.

L'entretien

L'entretien permet au jury de vérifier que les informations restituées ont été comprises mais aussi de susciter l'ajout d'informations complémentaires qui auraient été repérées mais non restituées.

Conseils

Il semble impératif que les candidats écoutent des émissions radiophoniques très régulièrement pour s'habituer à leur format, parvenir à dissocier rapidement les différents intervenants et leurs arguments, et se familiariser avec toutes les variétés possibles d'anglais.

L'entraînement seul peut conduire le candidat à maîtriser l'exercice ; à cet égard, il est souvent apparu évident que les restitutions de bonne qualité qu'a pu entendre le jury cette année étaient le fruit d'une pratique régulière. En effet, l'épreuve nécessite à la fois :

- une capacité à trier l'information sonore (écoute sélective) puis à la hiérarchiser en termes de pertinence,
- un entraînement systématique à la prise de notes et à l'organisation des éléments recueillis grâce à un système de codage personnel (éviter le superflu) qui permet de les structurer,
- une aptitude à la reformulation qui ne peut s'acquérir que par un travail systématique sur le lexique et les collocations.